

# Lettre ouverte aux dirigeants de l'Arabie Saoudite

## **15 ans de prison et 1 500 coups de fouet**

En Arabie Saoudite des médecins égyptiens, Mohamad Raouf et Chawqi Abd-Rabbo ont été condamnés en octobre dernier, en appel, à une peine de 15 ans de prison et à 1 500 coups de fouets au rythme de 15 par semaine.

Les condamnés n'ont pas eu la possibilité de se défendre. Leur cas n'est pas isolé et d'autres médecins croupissent depuis de longues années dans les prisons saoudiennes.

Ces deux médecins ont été condamnés pour avoir « provoqué la dépendance d'une patiente saoudienne à la morphine » sans procès digne de ce nom ni expertise médicale. (En fait, la patiente aurait abusé de la prescription pour obtenir d'un hôpital étatique de Riyad des doses bien supérieures à celles recommandées par les médecins)

Le fouet est une punition courante en Arabie Saoudite. Il est administré à intervalles pour éviter que le prisonnier ne meure des suites de ses blessures

La flagellation est un acte de torture, une peine cruelle, inhumaine et dégradante. L'article 5 de la déclaration universelle des droits de l'homme prohibe la soumission à la torture ou à des peines ou des traitements cruels, inhumains ou dégradants.

En tant que médecin et citoyen du Monde, par la présente, je m'élève contre cette pratique indigne. J'apporte à mes confrères l'assurance de ma sympathie et de mon soutien et demande aux dirigeants de l'Arabie Saoudite, en tant qu'Etat signataire de la convention internationale contre la torture de se conformer à ses engagements.

Nom/prénom/Signature :

Profession :

Ville/Pays :